

IV. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le Centre Jean PERRIN est habilité à recevoir des dons et legs. Les ressources issues de la générosité publique contribuent à l'amélioration de la prise en charge des patients et de leur confort, ainsi qu'à poursuivre le développement des innovations et des travaux de recherche.

Methodologie :

Le modèle de compte d'emploi annuel des ressources utilisé est celui prévu par le Comité de Réglementation Comptable dans son règlement N° 2008-12 du 7 mai 2008. Toutefois, le Centre Jean PERRIN comptabilise les dons et legs en compte de tiers au bilan, lors de la perception des fonds. Ils sont ensuite rapportés en compte d'apport pour le financement d'investissements et en compte de résultat pour le financement des autres dépenses et ce au fur et à mesure de leur consommation.

En conséquence nous n'avons pas comparé les données des ressources collectées auprès du Public avec l'ensemble des charges et des produits de l'exercice.

Ces données sont incluses dans les comptes annuels 2023, certifiés par le commissaire aux comptes et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

1. Les emplois

Les dépenses sur l'exercice s'élèvent à 484.855,83€ et sont ventilées dans les rubriques suivantes :

- Financement par les legs et dons recherche des postes de chercheurs et de techniciens de recherche supplémentaires permettant de participer à la mise en place de protocoles de recherche clinique régionaux et nationaux coordonnés par le Centre Jean PERRIN soit 4,55 ETP non médicaux 282.908,68€
- participation à des investissements confort du patient (lits et brancards, un laser odontologie), investissements de recherche (pour les laboratoires,...) 151.983,68€
- diverses dépenses (fauteuil ambulateur, dépenses sur diverses études de recherche, générateur de Gallium, réactifs,...) 42.811,85€
- Les frais de recherche de fonds correspondent à la campagne de dons effectuée avec la Poste, les insertions dans des revues notariales et guide des dons et legs. 7.151,62€

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 1.789.754,07 € et correspondent à :

- des dépenses pour la recherche (dont 529.455,04€ pour l'oncogénétique) 1.381.893,26€
- des investissements..... 39.693,48€
- des dépenses pour l'accompagnement aux soins confort des malades 35.834,58€
- des dépenses pour des projets et ou des services spécifiques (Espace Rencontre et Information, études de recherche spécifiques, ...)..... 332.332,75€

Les emplois 2023 du CER s'élèvent donc à 2.274.609,90€.

2. Les ressources

Les ressources collectées sur l'exercice s'élèvent à 1.297.902,79€ et se répartissent comme suit :

- Dons et legs collectés 1.295.193,79€
 - Dons non affectés à un projet spécifique, représentant les dons des particuliers faits à l'occasion d'un décès, d'un mariage ou spontanément, campagne de dons 600,00€
 - Dons affectés à un projet spécifique 290.616,22€
(dont 15.033,00€ pour l'accompagnement aux soins; 151.368,00€ pour la recherche ; 2.060,00€ pour les investissements et 122.155,22€ pour des projets et manifestations spécifiques : Espace Rencontre Information, étude de recherche clinique spécifique,...)
 - Legs et autres libéralités non affectés à un projet spécifique 613.048,68€
 - Legs et autres libéralités affectées recherche 390.928,89€
- Les subventions et autres concours publics (Mairies)..... 2.709,00€

A ces ressources de 2023 s'ajoutent :

- Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs **1.501.207,72€**
représente le solde des ressources affectées des exercices antérieurs non utilisées au 01/01/2023.
- La variation des fonds dédiés (non affectés) s'élève à **-524.500,61€**

Les ressources 2023 du CER s'élèvent donc à 2.274.609,90€.

Les ressources utilisées sur 2023 s'élèvent à **484.855,83€**. Elles correspondent aux dépenses réalisées sur l'exercice (cf partie1) et se répartissent comme suit :

- Dons manuels non affectés 77.756,19€
- Dons manuels affectés 108.528,08€
- Legs et autres libéralités non affectés 11.391,88€
- Legs et autres libéralités affectés 284.470,68€
- Subventions des collectivités et autres 2.709,00€

Paraphe pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3. Synthèse

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice est au CER de **3.898.220,63€** : cela représente donc le montant des réserves disponibles au 31/12/2022 non encore affectées et restant à utiliser (soit le solde au 31/12/2022 de **3.373.720,02€** et le montant non utilisé sur 2023 pour **524.500,61€**). Ces fonds seront affectés sur les projets à venir du schéma directeur immobilier.

A ce solde viennent s'ajouter les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élevant à **1.789.754,07 €** (cf partie1). Les ressources disponibles au **31/12/2023** se montent en conséquence à **5.687.974,70€**, soit :

CHOIX DU DONATEUR / LEGATEUR	DONS	LEGS	SOLDE DISPONIBLE 31/12/2023
SANS AFFECTATION	19 647	3 878 574	3 898 221
RECHERCHE	250 923	1 130 970	1 381 893
INVESTISSEMENTS	34 602	5 092	39 693
CONFORT/ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS	35 835	-	35 835
PROJETS SPECIFIQUES	332 333	-	332 333
TOTAL	673 339	5 014 635	5 687 975

EMPLOIS	Emplois 2023	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2023	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2023	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2023
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	477 704,21			1 295 193,79	3 373 720,02
1.1. Réalisées en France	477 704,21			482 146,83	
- Actions réalisées directement				77 756,19	
- Versements à d'autres organismes agissant en France				290 616,22	
1.2. Réalisées à l'étranger				613 048,68	
- Actions réalisées directement				11 391,88	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				390 928,89	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 151,62			0,00	0,00
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	7 151,62				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00				
23. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				2 709,00	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	484 855,83			1 297 902,79	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00				
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 789 754,07			1 501 207,72	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				-524 500,61	
V - TOTAL GENERAL	2 274 609,90			2 274 609,90	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		151 983,68			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		163 546,89			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		484 855,83			482 146,83
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE					3 898 220,63

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL